

LE PLAN D'ACTIONS AGENDA 21 de la VILLE DE CLISSON

Historique:

Le plan d'action A21 a été réalisé avec l'ensemble des habitants, des élus, des agents et des acteurs locaux en 2018. Un travail de diagnostic, de concertation et de sensibilisation a été mené par un bureau d'étude extérieur (Étik-Presse) pour faire émerger ce programme d'action voté en février 2019.

Le programme Agenda 21 : mode d'emploi

Ce plan Agenda 21 comprend 44 objectifs répartis sous 4 grands axes et 175 moyens d'actions **pour réussir à faire de notre territoire une terre d'avenir et durable pour tous.** Les 175 moyens d'actions ont été pour la majorité proposés par des habitants lors de réunions publiques et sur le forum A21 web lors de la phase diagnostic.

1/3 des moyens d'actions concernent Clisson Sèvre et Maine agglo qui possède les compétences pour agir au quotidien sur les déchets, les transports, l'économie, etc. La commune travaille en proche collaboration avec tous les partenaires du territoire pour essayer de remplir les objectifs annoncés.

Un agent est dédié à la mise en place et au suivi de l'agenda 21 depuis juin 2019. Cette personne a pour mission de faire le lien avec le Plan Climat Air Énergie Territorial de l'agglo (PCAET).

Clés de lecture pour le document :

En jaune ce sont les 44 objectifs

Les moyens d'actions signalés en vert sont ceux réalisés Les moyens d'actions signalés en bleu sont à l'étude ou en cours

Il est bien entendu que les moyens d'actions réalisés sont toujours en perpétuelle évolution et amélioration par la ville de Clisson.

Cette version a été actualisée en juillet 2021.

Sur les 175 moyens d'actions, 61 % sont à l'étude/en cours/réalisés.

Les moyens d'actions signalés en orange sont ceux planifiés pour 2021-2022 comme prioritaires.

AXE 1

Préserver la nature, la biodiversité et les milieux naturels

- 1. Mieux connaître et faire connaître la biodiversité du territoire pour l'enrichir.
 - 1. Réaliser un atlas de la biodiversité sur le territoire sur une base participative, et en faire un outil de sensibilisation à l'environnement.
 - 1. Lancer une démarche participative de recensement de la biodiversité.
 - 2. Y associer les scolaires et le monde de l'éducation.
 - 3. Travailler avec les associations naturalistes,
 - 4. Développer la connaissance de la biodiversité à l'école avec l'appui éventuel des associations, sous réserve de l'acceptation de cette démarche par les enseignants.
 - 5. Sensibiliser les habitants à cette thématique de biodiversité, lors de la semaine du développement durable.
 - 6. Faire vivre la démarche, via une partie dédiée du site internet de la ville (en y incorporant notamment les photos prises par les habitants).
 - 7. Faire connaître les résultats de cet inventaire, en ligne et sous forme d'une brochure agréable, distribuée aux habitants.
 - 8. En parallèle, créer des « sentiers de la biodiversité » sur le territoire, appuyés sur l'inventaire participatif (par thématique, par espèce ou famille...)
 - 9. Organiser régulièrement des excursions pédagogiques le long de ces sentiers.
 - 2. Effectuer une campagne de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité dans les zones humides et dans les haies, notamment via le bulletin municipal.
 - 10. Informer des zones humides et des haies existantes.
 - 11. Communiquer dans le bulletin municipal et en ligne.
 - 12. Identifier les gens concernés par ces enjeux dans leur propriété et les inviter personnellement à une réunion de sensibilisation.
- 2. Renforcer la biodiversité et les zones de Nature en ville
 - 3. Préserver les milieux naturels
 - 13. Améliorer la Trame verte et bleue ; l'inscrire dans le PLU.
 - 14. Faire du bassin de la Prévôté un lieu refuge LPO pour les migrateurs et un espace de sensibilisation à la biodiversité.
 - 15. Poursuivre les aménagements des continuités écologiques, notamment la chaussée de la Moine, du Nid d'oie et du Gervaux.
 - 16. Identifier et sanctuariser des îlots verts dans la ville et les accompagner d'une signalétique pédagogique présentant les espèces présentes, et des éléments de sensibilisation à la biodiversité.
 - 4. Etendre la Nature en Ville
 - 17. Mettre en place des nichoirs en Ville.
 - 18. Préserver et mettre en place des mares écologiques (pour la faune aquatique, les insectes...).
 - 19. Faciliter les expérimentations qui innovent dans la ville : jardins partagés, etc.

- 20. Développer les actions de plantation d'arbres et envisager un système de « parrainage », permettant à chacun « d'offrir » à quelqu'un un arbre à son nom.
- 21. Inciter à la végétalisation des toits terrasses dans les prescriptions pour les constructions neuves.

3. Opter pour une gestion plus respectueuse de la nature

5. Mieux gérer les espaces verts publics

- 22. Adhérer et signer la charte de l'écojardinier de l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise (EPTB Sèvre Nantaise).
- 23. Étendre la charte de gestion différenciée aux abords de berges et de routes.
- 24. Passer certains espaces verts publics en « Refuges LPO ».

6. Travailler avec les particuliers pour faire de Clisson une ville « bio – nature »

- 25. Lancer des concours de jardins « Nature ».
- 26. Travailler avec la LPO pour faciliter une labellisation « refuges naturels » des espaces verts privés. SIMPLE COMMUNICATION

7. Agir pour une agriculture respectueuse de l'environnement

- 27. Soutenir les acteurs de l'agriculture / viticulture qui privilégient des solutions alternatives, venant remplacer les traitements phytosanitaires.
- 28. Inciter notamment les viticulteurs à passer à l'agriculture biologique
- 29. Développer et inciter à la réalisation de haies bocagères.
- 30. Aider au développement de la permaculture.
- 31. Organiser (à l'échelle de l'agglomération ou de la commune) un concours du meilleur vin bio.
- 32. Communiquer durablement sur ces évolutions auprès des habitants et des touristes.

4. Améliorer l'environnement urbain, pour un meilleur vivre ensemble

8. Faire de la nature en ville un vecteur de lien social et de vivre ensemble

- 33. Créer des espaces d'arbres fruitiers, en Ville ; et des évènementiels ludiques lors des récoltes.
- 34. Créer des espaces « Incroyables comestibles » offrant des légumes et/ou des herbes aromatiques gratuites pour tous.
- 35. Autoriser des micro-fleurissements en bas de façade ou dans différents espaces publics, concédés aux habitants et à des associations riveraines.

9. Faire de la ville et ses environs des lieux de promenade, de vie et de rencontres conviviaux et agréables.

- 36. Développer les zones de circulation particulières en milieu urbain (aire piétonne, zone de rencontre ou zone 30) pour atténuer les nuisances automobiles, notamment sonores, et sécuriser l'espace public.
- 37. Sensibiliser les promoteurs, architectes et particuliers aux prescriptions issues de l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) et réaliser un guide des recommandations architecturales intégrant l'ensemble de la ville.
- 38. Prévoir des espaces communs, des lieux de rencontre, pour que les habitants se réapproprient l'espace public.
- 39. Insister à nouveau auprès du Département, pour faire du Château un lieu vivant, culturel et convivial, ouvert aux habitants.
- 40. Multiplier les espaces publics accueillants, les jardins familiaux, les espaces naturels.

5. Améliorer la qualité des rivières, cours d'eau et zones humides

10. Réduire l'impact des rejets – notamment pluviaux

- 41. Effectuer un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux pluviales SDAEP et Envisager le traitement des eaux pluviales avant leur rejet dans les milieux naturels.
- 42. Soutenir l'EPTB Sèvre Nantaise en matière de médiation avec les propriétaires pour la bonne gestion des cours d'eaux privés.
- 43. Améliorer le système d'assainissement dans les nouveaux lotissements.
- 44. Être vigilant sur l'entretien des ouvrages de rétention des eaux de pluie
- 45. Rendre la Ville perméable

46. Sensibiliser les particuliers à récupérer les eaux pluviales

47. Développer les récupérations d'eau pluviale pour les sanitaires, et pour l'usage municipal (y compris lavage, nettoyage, arrosage...).

11. Agir pour la qualité des cours d'eau, et sensibiliser les habitants à cette problématique

- 48. Organiser une journée thématique locale en écho à la journée internationale de l'eau.
- 49. Mettre en valeur et promouvoir les actions de l'EPTB Sèvre Nantaise et des services de l'état sur les sujets de la pollution de la Sèvre nantaise.
- 50. Etre attentif à l'amélioration des fonctionnements des petits cours d'eau, afin qu'ils retrouvent leur rôle de filtre naturel.

Lutter contre l'effet de serre

6. Favoriser l'usage des déplacements doux sur le territoire

12. Renforcer le réseau de communication en modes doux, et le sécuriser

- 51. Définir un « Plan mode doux », appuyé sur un schéma des modalités douces : le schéma devra relier les centres de loisirs, les équipements scolaires, les équipements publics, les grands lieux de commerce et de loisirs.
- 52. Sécuriser les pistes cyclables, et en assurer la continuité.
- 53. Prévoir des parkings vélos si possible couverts et sécurisés dans les endroits de grande fréquentation.
- 54. Mettre en place une signalisation et des équipements qui priorisent et protègent les trajets des cyclistes et des piétons, dans le cadre des aménagements réalisés.
- 55. Favoriser un meilleur partage et sécuriser l'espace public (réduction du gabarit des voies pour diversifier les usages, maîtriser la vitesse des véhicules et dissuader le trafic de transit).
- 56. Concerter avec les habitants pour les projets liés à la circulation
- 57. Garantir les continuités piétonnes dans les zones pavillonnaires.
- 58. Etudier la création d'une liaison piétonne entre les deux rives
- 59. Planifier la mise en œuvre du schéma vélo communal

13. Inciter à l'achat et à l'usage des vélos et vélos électriques

- 60. Travailler avec l'agglomération pour inciter à l'achat et l'usage de véhicules propres.
- 61. Favoriser l'achat de 2 roues électriques (vélos, trottinettes) ; et expérimenter la location de vélos/trottinettes électriques en partenariat avec la Communauté.
- 62. Mettre à disposition sur le site de la mairie un dossier d'information sur les différentes aides à l'acquisition de véhicules propres.
- 63. Organiser une semaine de la mobilité : animation et sensibilisation autour des mobilités douces et alternatives, troc de vélos, etc.

7. Réduire fortement les impacts environnementaux des déplacements automobiles

14. Agir pour favoriser le covoiturage et les transports solidaires.

- 64. Développer une plateforme pour faciliter le transport solidaire qui permette de mettre en relation ceux qui ne peuvent pas se déplacer avec ceux qui sont disposés à les aider.
- 65. Mettre en place un réseau Pouce sur le territoire (covoiturage sécurisé).
- 66. Développer le covoiturage et les navettes avec les communes limitrophes.
- 67. Développer les places de parking réservé aux covoitureurs à la gare.
- 68. Mettre en place des Plans de déplacements sur les zones d'activité.
- 69. Etudier la possibilité de mettre en place un (des) système(s) d'autopartage.

15. Réduire les impacts de la voiture solo, en agissant pour le télétravail et en améliorant les Transports en commun, dans le cadre d'une vraie intermodalité.

- 70. Développer le télétravail et le coworking.
- 71. Développer l'intermodalité et le rabattement par les TeC, les modes doux ou le co-voiturage vers la gare.
- 72. Agrandir les parkings autour de la Gare.
- 73. Etudier la possibilité de mettre en place des navettes faisant le tour de Clisson à intervalles réguliers (notamment pour personnes âgées).

8. Imposer une réelle sobriété énergétique du bâti et de l'éclairage

16. Limiter l'expansion urbaine, et pour cela : densifier, sans perdre en qualité de vie.

- 74. Reconstituer des réserves foncières publiques, pour permettre l'acquisition progressive de terrains ou de bâtiments, afin d'anticiper des actions ou opérations d'aménagement public.
- 75. Initier un Plan d'Action Foncier (PAF) afin d'identifier des zones à densifier. Préempter et promouvoir des projets immobiliers qui s'intègrent à la ville et répondent au besoin de densification.
- 76. Élaborer un programme local de l'habitat (PLH) à l'échelle de Clisson Sèvre et Maine Agglo.
- 77. Densifier les dents creuses, accompagner pour cela les propriétaires privés.
- 78. Soutenir les projets d'habitat participatif ; sensibiliser autour de ces projets.
- 79. Intégrer dans les extensions pavillonnaires récentes et les zones d'activités des réseaux de cheminements doux reliés à la ville ; et y développer des équipements.
- 80. Densifier la zone d'activité Sud.
- 81. Etudier la création ou labellisation d'autres écoquartiers.

17. Soutenir les efforts de rénovation énergétique des acteurs et des habitants

- 82. Mieux informer sur l'existence et le rôle des conseillers en énergie partagée dans le magazine municipal et sur le site web de la mairie.
- 83. Organiser, en partenariat avec le Pays, des balades thermiques pour sensibiliser les habitants aux dépenditions énergétiques.
- 84. Faire une campagne de communication pour encourager les habitants de Clisson à participer au défi famille à énergie positive de la communauté d'agglomération.
- 85. Inciter CSMA à Travailler avec les entreprises pour qu'elles réduisent leurs pollutions / émissions de Gaz à effet de serre.

9. Engager les pouvoirs publics dans une véritable politique de lutte contre l'effet de serre

18. S'engager dans la lutte contre l'effet de serre au niveau de l'Agglomération

86. Inciter la Communauté à réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial.

19. Penser la lutte contre l'effet de serre au niveau intercommunal comme un projet fort, transversal et global, notamment ...

- 87. ... A la qualité de l'air, y compris à la présence de pesticides : mettre en place des appareils de mesure de la qualité de l'air à Clisson ; informer les habitants des mesures de la qualité de l'air sur le site de la mairie et dans le bulletin municipal.
- 88. ... Aux énergies renouvelables : mener une étude d'opportunité sur les énergies renouvelables à développer dans la ville.
- 89. ... Aux opportunités agricoles : promouvoir la méthanisation auprès des exploitants agricoles et la filière bois-énergie.
- 90. ... Au social : aider les habitants en situation de précarité énergétique à améliorer leurs logements. Mieux faire connaître les aides auxquelles ils ont droit.

Favoriser l'épanouissement de chacun – et renforcer les solidarités

10. Agir pour la santé des habitants

20. Risques : mieux informer et mieux protéger

- 91. Mettre en ligne sur le site de la mairie les résultats sur les mesures concernant la qualité de l'eau à Clisson.
- 92. Informer des études sur la pollution des sols dans les sites qui présentent un risque de pollution recensé dans la base de données « Inventaire historique des sites industriels et activités de service » (BASIAS)

21. Cancers : prévenir et agir

- 93. Participer aux actions de prévention du cancer, en lien avec les programmes de prévention du Pôle Santé de Clisson.
- 94. Mener des actions de prévention contre le risque radon.

11. Viser l'excellence éducative - dans le cadre d'une gestion pensée au niveau intercommunal

22. Étudier la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite éducative

95. Mettre en place une démarche coordonnée qui implique associations et habitants pour former un réseau de parrainage offrant un accompagnement, un suivi et des conseils aux enfants favorisant la réussite scolaire.

23. Inciter au de développement des formations locales

- 96. Notamment en lien avec le développement durable ou de l'intégrer dans les formations existantes (CFA, BTS Etudes et Economie de la construction au lycée Aimé Césaire, etc.).
- 97. Développer les formations locales, avec la Région.

12.Inclure le développement durable dans l'ensemble de la politique Enfance et Jeunesse

24. Étudier avec l'Agglomération la mise en place d'une démarche globale de sensibilisation et d'accompagnement au développement durable dans les écoles

- 98. Inciter les établissements à mettre en place des agendas 21 scolaires.
- 99. Travailler sur une Charte éducative de l'environnement, avec les enfants.
- 100. Mettre en place des formations au développement durable à destination des éducateurs
- 101. Etudier la possibilité de passer les produits d'entretien de l'école et crèche au bio ou des modes de nettoyage alternatifs.
- 102. Faire de la médiathèque un lieu d'échange autour du développement durable ; travailler avec des organismes adaptés pour former les agents de médiathèques au développement durable et à l'éducation au développement durable.

25. Agir pour réduire le gâchis alimentaire à l'école, et pour une alimentation plus saine

- 103. Améliorer l'offre de la cantine, en offrant plus de bio, de produits locaux, et moins de viande.
- 104. Mieux communiquer sur la présence du bio et du local dans les cantines scolaires et sensibiliser les enfants aux choix alimentaires et à ses impacts.
- 105. Profiter de la création du self-service de la cantine de l'école maternelle Jacques Prévert pour étudier la possibilité de sensibiliser aux circuits courts, au bio et d'en proposer plus.
- 106. Lancer un programme de réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires.

13. Mieux intégrer les jeunes dans la vie de la Ville et de la Cité

26. Mieux ouvrir la Ville aux jeunes – ainsi qu'à leurs familles

- 107. Conforter l'accessibilité tout mode de la maison de l'enfance, en tant que point central de l'offre de service à la petite enfance de la Ville.
- 108. Créer de vrais espaces récréatifs pour les collégiens et lycéens.
- 109. Créer un espace vert, clos et sécurisé, destiné à la sensibilisation des enfants à la nature et à la biodiversité.
- 110. Etudier la création d'un espace vert associant jeux pour enfants et nature dans l'écoquartier.

27. Inclure les jeunes dans la vie citoyenne

- 111. Mieux faire connaitre le conseil municipal des enfants (CME) et ses actions.
- 112. Encourager et développer les actions, les lieux de rencontre et d'échanges intergénérationnels.

14. Maintenir une vraie mixité sociale sur le territoire, et renforcer les solidarités

28. Maintenir une offre de logements pour tous

- 113. Accroître le logement social.
- 114. Maintenir l'obligation de construire 20 % de logements sociaux pour toute opération de construction supérieure à 10 habitats.
- 115. Soutenir la mise en place une politique intercommunale d'attribution des logements sociaux, notamment de la conférence intercommunale du logement (CIL).

29. Renforcer les solidarités avec les plus précaires

- 116. Étudier avec l'intercommunalité la possibilité de créer un foyer des jeunes travailleurs.
- 117. Évaluer les opportunités de mutualisation des politiques sociales à l'échelle intercommunale (structures d'accueils, réseaux associatifs, accès aux sites, etc.).
- 118. Étudier l'opportunité d'ouvrir une épicerie solidaire.

15. Aider les personnes âgées et handicapées, en favorisant notamment les actions de solidarité et l'intergénérationnel

30. Favoriser les rencontres et les solidarités intergénérationnelles

- 119. Expérimenter un partenariat avec les établissements d'enseignement (lycée MFR) de Clisson et mettre en relation les lycéens en recherche de logement avec les personnes âgées identifiées comme isolées.
- 120. Poursuivre les actions visant à la solidarité intergénérationnelle et à la prise en compte des handicaps. Mieux communiquer autour de ces offres de service.
- 121. Développer des services civiques destinés à rompre l'isolement des personnes âgées et à réduire la fracture numérique pour ces publics.

31. Faciliter la vie des seniors et personnes porteuses de handicap, aussi bien que leur maintien à domicile.

- 122. Développer le service d'aide à domicile, afin de répondre au vieillissement de la population et mieux communiquer sur les droits des personnes âgées et handicapées.
- 123. Maintenir les objectifs du plan d'aménagement de la voirie (PAV) et des espaces publics et planifier les échéances des réalisations.
- 124. Poursuivre la réalisation de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad 'AP) communal.
- 125. Anticiper les évolutions démographiques au regard de l'offre actuelle (maintien à domicile et accroissement de l'accueil en EPHAD).
- 126. Soutenir le développement du handisport.
- 127. Travailler avec les bailleurs sociaux pour améliorer et étendre le parc de logements pour les personnes handicapées.

16.Renforcer le lien social et la citoyenneté, en soutenant la société civile et l'économie sociale

32. Renforcer le lien social et le vivre ensemble, par le biais d'une citoyenneté active

- 128. Développer des projets de budget participatifs dans la ville.
- 129. Réfléchir à de nouvelles solutions pour former à la citoyenneté.

33. Étudier la possibilité, au niveau supra-communal, de créer un lieu destiné à l'économie sociale et solidaire ...

- 130. qui permette la mixité sociale et la création de projets par et pour les habitants. Afin de maximiser les chances de réussite, le projet pourrait être coconstruit avec les associations du territoire et des recherches de financement complémentaires devraient être menées.
- 131. Et qui s'inscrive dans le développement durable, notamment en y incluant une ressourcerie, avec un volet social.

17. Renforcer l'offre culturelle et sportive, sa transversalité et sa cohérence.

34. Renforcer l'offre et la penser à un niveau plus large

- 132. Réfléchir aux possibilités de mutualisation de l'offre et aux conditions d'accès tarifaires à l'échelle intercommunale (médiathèque notamment).
- 133. Faciliter l'accessibilité aux équipements par les modes doux.

35. Rendre l'offre sportive et culturelle plus accessible, et mieux travailler avec tous

- 134. Communiquer sur l'offre culturelle et sportive locale au niveau de l'Agglomération, à destination des habitants et des médecins.
- 135. Ouvrir un site ou un service téléphonique de réservation.
- 136. Associer les commerçants et l'Office de Tourisme aux différents évènements.

AXE 4:

Favoriser un développement et une consommation responsable

18. Rendre la Ville éco-acteur

36. Améliorer les performances énergétiques des équipements municipaux, réduire les consommations de fluides

- 137. Actualiser le diagnostic énergétique de bâtiments communaux de 2008, et fixer des priorités énergétiques. Travailler notamment sur l'isolation des bâtiments scolaires.
- 138. Suivre les consommations énergétiques du cadre bâti de la Ville et
- 139. mettre en place une programmation pluriannuelle des travaux de rénovation thermique pour les bâtiments les plus énergivores.
- 140. Proposer dans les écoles un défi de réduction de la consommation des fluides (chauffage, électricité, eau) avec à la clef une redistribution d'une partie des économies réalisées par rapport à la moyenne des 3 dernières années, pour des projets éducatifs (ex. voyage à l'étranger, classe verte, etc.)
- 141. Optimiser la gestion de la lumière à Clisson, et limiter les plages horaires de l'éclairage public au strict nécessaire.

37. Opter pour des achats et une consommation municipale plus responsable encore

- 142. Développer les achats responsables : définir des critères d'achats responsables ; adopter une charte ; fédérer les communes du secteur et mettre en place des groupements d'achats.
- 143. Réfléchir à des possibilités pour réduire les consommations liées aux déplacements municipaux.
- 144. Mettre en place un partenariat avec un producteur privé pour fournir les cantines scolaires en bio local.

38. Soutenir la consommation responsable

- 145. Faire une rubrique « Agenda 21 », récurrente, d'une page, dans Clisson Magazine, qui dispense des exemples, des astuces et des témoignages sur la consommation responsable.
- 146. Favoriser et soutenir les initiatives visant à limiter les emballages relatifs aux achats alimentaires

39. Accompagner les entreprises dans leurs initiatives vertueuses

- 147. Mettre en place une gestion durable des zones d'activités.
- 148. Accompagner les entreprises dans leurs démarches RSE.
- 149. Faciliter les rencontres inter-entreprises, pour mettre en place une économie circulaire.
- 150. Favoriser l'émergence ou la participation aux clubs d'entreprise en lien avec les thématiques du développement durable.
- 151. Sensibiliser les entreprises au télétravail, soutenir cette nouvelle forme d'emploi et le coworking.
- 152. Favoriser la création d'un réseau entre les entreprises, les associations et la société autour du développement durable.

19. Favoriser un développement économique correspondant à la main-d'œuvre locale, notamment par le biais de l'économie sociale et solidaire.

40. Mieux anticiper les besoins de main d'œuvre, aujourd'hui et demain ; et soutenir la création d'emplois.

- 153. Evaluer la satisfaction des besoins en termes d'activités de services aux particuliers.
- 154. Dans le cadre des implantations d'entreprise, intensifier le ratio emplois générés sur surface consommée.
- 155. Favoriser l'apprentissage

41. Soutenir un développement économique équilibré

- 156. Favoriser une densification maîtrisée de la zone d'activités de Tabari.
- 157. Maintenir les commerces de proximité du centre-ville.
- 158. Développer l'écotourisme.

42. Favoriser l'économie solidaire et l'insertion sociale CSMA

- 159. Développer les activités sociales et solidaires.
- 160. Agir auprès de la Communauté d'agglomération pour développer une approche transversale et développer des parcours d'insertion plus fluide.
- 161. Soutenir l'accès à l'emploi des parents isolés Mieux informer sur les possibilités d'accueils dans les garderies pour les situations d'urgence (emploi).

20.Réduire les déchets, en amont, par une vraie sensibilisation et des solutions nouvelles

43. Engager une politique globale pour une vraie « politique déchets »

- 162. Donner une suite au PLPD de 2011 comme outil de planification de la politique déchet du territoire (réflexion sur les dispositifs territoire zéro déchet, zéro gaspillage).
- 163. Inciter CSMA à Faire un diagnostic sur la couverture en poubelle de la commune. Installer des poubelles dans lieux carencés.
- 164. Faire un diagnostic des corbeilles de rue.
- 165. Soutenir, en lien avec l'agglomération, les projets permettant de mettre en place ou d'améliorer un circuit du compostage et mettre en place une filière qui inclue les particuliers et les restaurateurs.
- 166. Evaluer le potentiel « méthanisation » du territoire (déchets verts, restauration collective, etc.).
- 167. Développer le compostage de quartier (entreprise, collectivité, restauration collective). CSMA
- 168. Favoriser la maîtrise des apports en déchèterie, en favorisant notamment le réemploi des déchets verts in situ.
- 169. Proposer une solution adaptée au stockage temporaire des déchets pour les personnes du centre-ville.
- 170. Sensibiliser les promoteurs et les architectes aux déchets de construction.
- 171. Revenir aux sacs à déjection canines.
- 172. Anticiper le tri des biodéchets. Développer des solutions pour les valoriser telles que des poulaillers ou des composteurs dans les jardins collectifs.

44. Favoriser le réemploi

- 173. Favoriser l'organisation de vide-greniers réguliers.
- 174. Inciter CSMA à permettre aux habitants de récupérer des objets en provenance de la déchetterie.
- 175. Faire connaître les associations et structures travaillant sur le réemploi.